

# Annonces légales

nice-matin

Lundi 18 janvier 2021

## CESSATION DE GARANTIE

### AVIS

La garantie financière visée par la loi du 2 janvier 1970 dont bénéficie l'entité FONTAINE Jean-Philippe - 629, route de Grasse - 06530 Saint-Cezaire-Sur-Stagne immatriculée au RCS 804684567 pour son activité de :  
- TRANSACTION IMMOBILIERE depuis le 16/05/2019  
auprès de son garant financier, GALIAN Assurances, Société Anonyme,  
RCS 423 703 032, prendra fin TROIS JOURS FRANCS après la publication du présent avis.  
Les créances, s'il en existe, devront être déclarées au siège de GALIAN Assurances, 89, rue la Boétie, 75008, Paris, dans les trois mois de la présente insertion.

## DIVERS

### AVIS

SCP ADN notaires associés  
25, rue Carnot 54150 VAL-DE-BRIEY (BRIEY) »  
ENVOI EN POSSESSION en l'absence d'héritiers réservataires  
Article 1378-1 du Code de procédure civile  
Par testament olographe, à JOEUF du 10 septembre 1991, Monsieur Guy LEONARD en son vivant, Retraité, demeurant à MANDELIU-LA-NAPOULE (Alpes-Maritimes) 121, allée Jacques Cartier, célibataire, né à JOEUF (Meurthe-et-Moselle) le 7 avril 1932. Décédé à CANNES (Alpes-Maritimes) le 20 mai 2020. A institué un ou plusieurs légataires universels.  
Les oppositions pourront être formées auprès du Notaire chargé du pléiement de la succession : Maître Stéphane L'HOUME, notaire à VAL DE BRIEY, 25, rue Carnot  
Pour avis.

## AVIS D'ENQUÊTES

COMMUNE DE MANDELIU-LA-NAPOULE

### DEUXIÈME AVIS

ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES D'INCENDIES DE FORÊT  
Par arrêté préfectoral en date du 8 décembre 2020, l'ouverture d'une enquête publique pour la révision du plan de prévention des risques naturels prévisibles d'incendies de forêt a été ordonnée. Le projet de PPR peut être modifié à l'issue des consultations prévues aux articles R.562-7 et R.562-8 du code de l'environnement. Si ces modifications remettent en cause l'économie générale du projet de plan, une nouvelle enquête publique sera organisée sur la base du projet de PPR modifié.  
Par suite, le projet de PPR est approuvé par monsieur le préfet des Alpes-Maritimes. Conformément à l'arrêté F-093-18-P-013 portant décision de l'autorité environnementale après examen au cas par cas, la révision du plan de prévention des risques d'incendies de forêt de la commune de Mandelieu-la-Napoule n'est pas soumise à évaluation environnementale en application du décret n° 2012-616 du 2 mai 2012 relatif à l'évaluation de certains plans et documents ayant une incidence sur l'environnement. Les informations environnementales se rapportant au projet de PPR sont intégrées dans le rapport de présentation du projet de PPR.  
Le dossier d'enquête publique n'est pas transmis à un autre État membre de l'Union européenne.  
L'enquête publique se déroulera du 18 janvier 2021 au 19 février 2021 inclus (soit 33 jours consécutifs). Pendant toute la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé à l'Hôtel de Ville Annexe la Ferrage, 31 Boulevard de la Ferrage, 06400 Cannes, de 9h à 12h et de 14h à 17h, du lundi au vendredi. Les observations pourront également être consignées sur ce même registre d'enquête qui sera déplacé en mairie principale de Cannes, Salon Marianne, Place Bernard Cornut Gentile, 06400 Cannes, le samedi 13 février 2021, de 9h à 12h, à l'occasion d'une des permanences de madame la commissaire enquêteur se tenant un jour de fermeture de la mairie annexe la Ferrage.  
Le tribunal administratif de Nice a désigné en date du 4 juin 2020, Mme Odile BOUTEILLER, directeur territorial en retraite, comme commissaire enquêteur.  
La commissaire enquêteur recevra le public lors des permanences suivantes :  
Le dossier d'enquête publique n'est pas transmis à un autre État membre de l'Union européenne.  
L'enquête publique se déroulera du 18 janvier 2021 au 19 février 2021 inclus (soit 33 jours consécutifs). Pendant toute la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé à l'Hôtel de Ville Annexe la Ferrage, 31 Boulevard de la Ferrage, 06400 Cannes, de 9h à 12h et de 14h à 17h, du lundi au vendredi. Les observations pourront également être consignées sur ce même registre d'enquête qui sera déplacé en mairie principale de Cannes, Salon Marianne, Place Bernard Cornut Gentile, 06400 Cannes, le samedi 13 février 2021, de 9h à 12h, à l'occasion d'une des permanences de madame la commissaire enquêteur se tenant un jour de fermeture de la mairie annexe la Ferrage.  
Le tribunal administratif de Nice a désigné en date du 4 juin 2020, Mme Odile BOUTEILLER, directeur territorial en retraite, comme commissaire enquêteur.  
La commissaire enquêteur recevra le public lors des permanences suivantes :

Commune	Date	Heure	Lieu
Cannes	18 janvier 2021	de 9h à 12h et de 14h - 17h	Hôtel de ville annexe la Ferrage 31 Boulevard de la Ferrage 06400 Cannes
Cannes	27 janvier 2021	de 9h à 12h et de 14h - 17h	Hôtel de ville annexe la Ferrage 31 Boulevard de la Ferrage 06400 Cannes
Cannes	13 février 2021	de 9h à 12h	Mairie Principale de Cannes Salon Marianne Place Bernard Cornut Gentile, 06400 Cannes
Cannes	19 février 2021	de 9h à 12h et de 14h - 17h	Hôtel de ville annexe la Ferrage 31 Boulevard de la Ferrage 06400 Cannes

La personne responsable du projet est :  
Monsieur le directeur départemental des territoires et de la mer  
Service de l'Etat dans les Alpes-Maritimes  
CADAM - Service déplacements risques sécurisé / Pôle risques naturels et technologiques 147 boulevard du Mercantour 06286 Nice Cedex 3  
Chaque demande écrite devra préciser le nom du demandeur, ses coordonnées et les références des parcelles cadastrales concernées.  
Les pièces du dossier d'enquête publique ainsi que le registre d'enquête établi sur feuillets non mobiles, par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public, en mairie de Mandelieu-la-Napoule, avenue de la République, 06210 Mandelieu-la-Napoule, pendant toute la durée de l'enquête, du lundi 18 janvier 2021 au vendredi 19 février 2021 inclus, afin que le public puisse en prendre connaissance pendant les jours et heures d'ouverture habituelles de la mairie, du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, et consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête ouvert à cet effet.  
Les pièces du dossier d'enquête publique ainsi qu'un registre d'enquête publique dématérialisée sécurisée seront également disponibles de manière complémentaire depuis le lien suivant :  
<https://www.registredemat.fr/ppri-mandelieu-la-napoule>  
ou accessible à partir du lien disponible sur le site de la préfecture :  
<http://www.alpes-maritimes.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Les-projets-des-plans-de-prevention-des-risques-naturels-previsibles/Dossiers-d-enquete-publique>  
Les observations et remarques peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur sous enveloppe fermée, avec la mention « Ne pas ouvrir », à l'adresse suivante :  
Monsieur le commissaire enquêteur de l'enquête publique relative au projet de révision du PPR d'incendies de forêt de la commune de Mandelieu-la-Napoule  
Mairie de Mandelieu-la-Napoule - Hôtel de ville avenue de la République 06210 Mandelieu-la-Napoule  
ou par e-mail à l'adresse suivante : [ppri-mandelieu-la-napoule@registredemat.fr](mailto:ppri-mandelieu-la-napoule@registredemat.fr)  
L'accès aux documents détaillés ci-dessus sera en fin possible, sur un poste informatique connecté mis à la disposition du public, pendant toute la durée de l'enquête, du 18 janvier 2021 au 19 février 2021 inclus, de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 en mairie de Mandelieu-la-Napoule, avenue de la République, 06210 Mandelieu-la-Napoule.  
A l'issue de l'enquête publique, une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera :  
- adressée par le Préfet à la mairie de Mandelieu-la-Napoule pour y être, sans délai, tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.  
- tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête à la préfecture des Alpes-Maritimes et rendue publique par voie dématérialisée pendant un an sur le site internet de la préfecture des Alpes-Maritimes accessible à l'adresse :  
<http://www.alpes-maritimes.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Les-projets-des-plans-de-prevention-des-risques-naturels-previsibles/Dossiers-d-enquete-publique>

Conformément à l'arrêté du ministère de la Culture et de la Communication (NORM : MCCCE1327120A) le prix de la ligne de référence des annonces légales, tel que défini à l'article premier, est fixé pour l'année 2020 au tarif de base de 4,07 € HT pour les Alpes-Maritimes.

DEUXIÈME AVIS  
PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES  
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

COMMUNE DE CANNES

## ENQUETE PUBLIQUE SUR LE PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES D'INONDATIONS

ar arrêté préfectoral en date du 8 décembre 2020, l'ouverture d'une enquête publique pour le plan de prévention des risques naturels prévisibles d'inondations a été ordonnée. Le projet de PPR peut être modifié à l'issue des consultations prévues aux articles R.562-7 et R.562-8 du code de l'environnement. Si ces modifications remettent en cause l'économie générale du projet de plan, une nouvelle enquête publique sera organisée sur la base du projet de PPR modifié.  
Par suite, le projet de PPR est approuvé par monsieur le préfet des Alpes-Maritimes. Conformément à l'arrêté F-093-17-P-015 portant décision après examen au cas par cas sur l'éligibilité à l'évaluation environnementale, le plan de prévention des risques d'inondations de la commune de Cannes n'est pas soumis à l'évaluation environnementale en application du décret n° 2012-616 du 2 mai 2012 relatif à l'évaluation de certains plans et documents ayant une incidence sur l'environnement. Les informations environnementales se rapportant au projet de PPR sont intégrées dans le rapport de présentation du projet de PPR.  
L'Union européenne.  
L'enquête publique se déroulera du 18 janvier 2021 au 19 février 2021 inclus (soit 33 jours consécutifs). Pendant toute la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé à l'Hôtel de Ville Annexe la Ferrage, 31 Boulevard de la Ferrage, 06400 Cannes de 9h à 12h et de 14h à 17h, du lundi au Vendredi. Les observations pourront également être consignées sur ce même registre d'enquête qui sera déplacé en mairie principale de Cannes, Salon Marianne, Place Bernard Cornut Gentile, 06400 Cannes, le samedi 13 février 2021, de 9h à 12h, à l'occasion d'une des permanences de madame la commissaire enquêteur se tenant un jour de fermeture de la mairie annexe la Ferrage.  
Le tribunal administratif de Nice a désigné en date du 4 juin 2020, Mme Odile BOUTEILLER, directeur territorial en retraite, comme commissaire enquêteur.  
La commissaire enquêteur recevra le public lors des permanences suivantes :

Le dossier d'enquête publique n'est pas transmis à un autre État membre de l'Union européenne.  
L'enquête publique se déroulera du 18 janvier 2021 au 19 février 2021 inclus (soit 33 jours consécutifs). Pendant toute la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé à l'Hôtel de Ville Annexe la Ferrage, 31 Boulevard de la Ferrage, 06400 Cannes, de 9h à 12h et de 14h à 17h, du lundi au Vendredi. Les observations pourront également être consignées sur ce même registre d'enquête qui sera déplacé en mairie principale de Cannes, Salon Marianne, Place Bernard Cornut Gentile, 06400 Cannes, le samedi 13 février 2021, de 9h à 12h, à l'occasion d'une des permanences de madame la commissaire enquêteur se tenant un jour de fermeture de la mairie annexe la Ferrage.  
Le tribunal administratif de Nice a désigné en date du 4 juin 2020, Mme Odile BOUTEILLER, directeur territorial en retraite, comme commissaire enquêteur.  
La commissaire enquêteur recevra le public lors des permanences suivantes :

## VIE DES SOCIÉTÉS

SELARL Emilie BRETTEVILLE et Jonathan PAIMP ARAY

Notaires associés  
Résidence le Mazet - Impasse du Mazet - BP 44  
76192 YVETOT Cedex  
Tel : 02.35.95.54.55

## DEMISSION DU GERANT & NOMINATION D'UN NOUVEAU GERANT

SCBRIERE  
104, avenue de Vallauris  
06400 CANNES

Aux termes d'un acte reçu par Me Jonathan PAIMP ARAY, Notaire à YVETOT, le 14 décembre 2020, les associés de la société dénommée SCI BRIERE, Société civile immobilière immatriculée au RCS de CANNES, SIREN 404 715 435, ont décidé de nommer comme gérant à compter du 1er janvier 2021 à 00h00, pour une durée indéterminée, Madame Florence Isabelle BRIERE, demeurant à AURIBEAU SUR SIAIGNE (06810) 740 route de Grasse, née à POISSY (78300), le 02 août 1967, épouse de Monsieur Patrick HELLOU, en remplacement de Monsieur Jean-Noël BRIERE, démissionnaire à compter du 1er janvier 2021 à 00h00. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention en sera faite au RCS de CANNES.

Pour insertion - Mc Jonathan P.AIMP ARAY

# Appels d'offres

## AVIS DE PROCÉDURE ADAPTÉE



### AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

SPL AREA REGION SUD  
M. Laurent GELLE-LACROIX - Directeur Général  
29 Bd Charles Nèdelec  
13003 MARSEILLE  
Référence acheteur : 9KAGTXX/BO  
L'avis implique un marché public.  
Objet : Rénovation des revêtements (stade et piste) du complexe sportif municipal des Bouillides à Valbonne (06)

Procédure : Procédure adaptée  
Forme du marché : Prestation divisée en lots ; non  
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération  
35% Valeur technique de l'offre  
50% Critères environnementaux  
50% Prix des prestations  
Remise des offres : 04/02/21 à 17h00 au plus tard.  
Envoi à la publication le : 06/01/2021  
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégré, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://agysoit.marches-publics.info/>

nice-matin UN JOURNAL OFFICIEL HABILITÉ POUR VOS ANNONCES LÉGALES

## VIE DES SOCIÉTÉS

[www.clic-legales.com](http://www.clic-legales.com)

## MARCHÉS PUBLICS

[www.nicematinmarchespublics.com](http://www.nicematinmarchespublics.com)

## AVIS ADMINISTRATIFS

Adressez vos demandes par mail

Tél. 04 93 18 71 49 - [legales@nicematin.fr](mailto:legales@nicematin.fr)

**KENO** Résultats des tirages du dimanche 17 janvier 2021

**Tirage du midi**

1 2 10 13 15 17 26 27 33 46  
47 49 55 57 61 62 63 65 68 70

**X2**

**JOKER**  
5 331 947

**Tirage du soir**

2 11 16 18 30 35 37 43 46 48  
50 52 53 54 55 57 60 62 65 69

**X2**

**JOKER**  
7 173 800

Résultats et informations : Application FDJ

3296 [www.fdg.fr](http://www.fdg.fr)

JOUER COMPORTE DES RISQUES : ISOLEMENT, ENDETTEMENT...  
APPELÉZ LE 09 74 75 13 13 (appel non surtaxé)